



ELLE INFO



ENTRETIEN PROIE AU MENSONGE

QU'EST-CE QUI PEUT POUSSER UNE ADOLESCENTE
À ACCUSER À TORT UN HOMME DE VIOL ? AVEC "LA PETITE
MENTEUSE", LA CHRONIQUEUSE JUDICIAIRE
PASCALE ROBERT-DIARD SIGNE UN ROMAN
DESTABILISANT AU CŒUR DES DÉBATS POST-#METOO.

PROPOS RECUEILLIS PAR DOROTHÉE WERNER

PASCALE ROBERT-DIARD EST CHRONIQUEUSE JUDICIAIRE AU « MONDE » DEPUIS VINGT ANS. Si ses articles sont devenus cultes, c'est qu'ils constituent de petites merveilles littéraires, creusant avec finesse les ambivalences humaines, plongeant dans la psyché des accusés autant que dans une époque donnée. Ecrivaine, autrice notamment de « La Déposition » sur l'affaire Agnès Le Roux, elle publie un des romans attendus de la rentrée littéraire : « La Petite Menteuse » (éd. de L'Iconoclaste), l'histoire de Lisa, une ado spontanée de 15 ans qui accuse un homme d'un viol qu'il n'a pas commis, et pour lequel il sera condamné à dix ans de prison. Lors du procès en appel, Lisa veut rétablir la vérité. Mais comment faire

quand on s'est empêtrée à ce point dans le mensonge ? Et comment être pardonnée dans une société en pleine ébullition qui sacralise la parole des femmes victimes avec autant de ferveur qu'elle l'a si longtemps déniée ? Pascale Robert-Diard raconte l'histoire du point de vue d'une avocate qui lui ressemble : dupe de rien, consciente que la vérité et la morale ne font pas toujours bon ménage. Celle-ci s'apprête à mener le procès le plus périlleux de sa carrière. Dans la lignée du grand roman de Ian McEwan « Expiation », « La Petite Menteuse » déstabilise les certitudes, tout en éclairant d'un jour nouveau les réflexes de la société post-#MeToo. Explications.

CELINIE SZAWER / L'EXTRAPALE



ELLE. COMMENT VOTRE « PETITE MENTEUSE » A-T-ELLE ÉTÉ PRISE DANS L'ENGRENAGE DU MENSONGE ?

P.R.-D. C'est une fille de 15 ans qui a eu des seins trop tôt. Les hommes, les garçons, mais aussi les filles, ne la regardent plus de la même manière. Au collège, période d'une grande violence, elle est réduite à son corps. Dans l'ennui de sa petite ville, les garçons sont sa seule activité. Elle va entrer dans des relations avec plusieurs d'entre eux, et très vite devenir la fille facile, la « petite salope ». Elle va en jouer un certain temps, et puis se trouver piégée par une vidéo tournée par l'un d'eux. Lisa, c'est cette fille que l'on a tous connue dans notre adolescence, celle qui ne dit jamais non et qu'on oublie, comme dans la chanson de Bénabar « Je suis de celles ».

ELLE : ELLE EST AUSSI VICTIME DES GARÇONS...

P.R.-D. Bien sûr. Qu'est-ce que le consentement quand on découvre la sexualité, qu'on ne connaît rien et qu'on ignore ce qu'il va se passer ? Elle a affaire à des crétins, ne leur dit pas non, jusqu'à cette vidéo qui est une violence incroyable. Et pourtant, comme dans certaines affaires de viol que j'ai suivies, Lisa est vierge. La consommation du porno à partir de 12-13 ans change le rapport avec les filles : on leur demande des pipes, voire des sodomies, comme sur les écrans... Quand vous êtes désignée comme « petite salope », le seul moyen de s'en sortir, c'est de devenir une victime. Elle va accuser quelqu'un d'autre de viol. Quand on ment sur un sujet pareil, y a-t-il forcément une raison derrière ? Je ne sais pas. La question reste ouverte.

“QUAND ON EST AMI OU PARENT, ON PEUT DIRE ‘JE TE CROIS’. PAS QUAND ON EST JUGE.”

PASCALE ROBERT-DIARD

ELLE. DEVENIR VICTIME LUI PERMET-ELLE D'ÊTRE ENFIN CONSIDÉRÉE ?

P.R.-D. Oui, ce statut la sauve. Autour d'elle se trouvent de jeunes profs bienveillants, biberonnés à la culture de la psychologie qui infuse notre société. Ils observent ses résultats en chute libre, sa manière nouvelle de cacher son corps dans des vêtements trop amples, de manger trop ou pas assez... Et ils traduisent son mal-être avec une question : « Est-ce que quelqu'un abuse de toi ? » Lisa dit oui. À ce moment-là, elle ne ment pas. Ensuite ? Tout change pour elle qui vivait, terrorisée par cette vidéo, entre une mère irascible et un père absent... D'un seul coup, les adultes deviennent gentils, aux petits soins. Comment résister à cette plongée dans la ouate, surtout à 15 ans, avec une tempête dans le crâne ?

ELLE. SAUF QU'IL FAUT BIEN DÉSIGNER UN VIOLEUR...

P.R.-D. On le voit très souvent dans les procès, un engrenage est fait de petites interactions et de malentendus qui ont des répercussions. La mère a un problème avec cette ado insolente, qui sort à moitié nue, sent la cigarette, lui répond, travaille mal à l'école... Quand elle apprend qu'elle souffre, elle est prise par la culpabilité de n'avoir rien vu. Pour se rattraper, elle cherche à savoir qui est son agresseur... Et donne le nom de l'ouvrier venu refaire la véranda à la maison. Prise au piège, Lisa confirme.

ELLE. ET L'OUVRIER TACITURNE DEVIENT LE COUPABLE IDÉAL...

P.R.-D. J'ai vécu plusieurs histoires tragiques où l'on donne un nom et soudain tout semble évident... Lui, c'est un paumé, il a des gestes déplacés, un regard bizarre, un casier judiciaire. Il boit, couche un peu avec les garçons... Il est un peu violent, parfois grossier, capable de dire à la police que Lisa « était du genre à se balader à poil devant la fenêtre ». Les machines policière et judiciaire se mettent en branle...

ELLE. DANS LA SOCIÉTÉ POST-#METOO, LISA EST-ELLE PLUS DIFFICILE À DÉFENDRE COMME MENTEUSE QUE COMME VIOLÉE ?

P.R.-D. Bien sûr. Son mensonge porte atteinte à une parole considérée aujourd'hui comme sacrée, celle de la victime de crimes sexuels. Son avocate craint que les jurés d'assises ne lui pardonnent rien, parce que son histoire abîme la cause féministe. Mais elle se dit que « sa petite » n'est pas « une cause », qu'un individu est toujours plus complexe que n'importe quel combat de société...

ELLE. VOUS POSEZ QUAND MÊME LA QUESTION DU STATUT DE LA VICTIME DE VIOLENCE SEXUELLE...

P.R.-D. Ce n'est pas un roman à thèse. J'ai du mal avec la notion de statut. Je refuse de raisonner en termes de grands principes ou de catégories. C'est une déformation liée à mon métier,

qui vous force à entrer dans la complexité humaine. Suivre des procès défait toutes vos certitudes. C'est déstabilisant à chaque fois, et cela rend impossible toute généralisation. Derrière chaque histoire, il y a l'alchimie particulière de personnalités et de circonstances singulières. C'est d'ailleurs le principe même du roman : les personnages ne sont jamais des archétypes.

ELLE. VOTRE LIVRE POSE TOUT DE MÊME LA QUESTION DU « JE TE CROIS », CETTE REVENDICATION DES JEUNES FÉMINISTES QUI PERCUTE LA NOTION DE PRÉSUMPTION D'INNOCENCE...

P.R.-D. La présomption d'innocence est un très beau principe de la justice. Quand on fait mon métier, on y est tenu en permanence. Pourtant je comprends parfaitement cette revendication du « Je te crois », faite au nom de siècles de déni de la parole des femmes. Quand on est ami ou parent, on peut dire « Je te crois ». Quand on est juge, c'est impossible. On peut dire : « Je t'écoute, tu peux parler sans crainte. » Mais, pour juger, il faut être capable de douter.

« LA PETITE MENTEUSE », de Pascale Robert-Diard
(éd. de L'Iconoclaste).



CRITIQUES

PREMIER ROMAN

Lisa ou les vérités successives

LA PETITE MENTEUSE, PAR PASCALE ROBERT-DIARD,
L'ICONOCLASTE, 228 P., 20 EUROS.



★★★★ La victime était presque parfaite : une collégienne qui « a eu des seins plus tôt que les autres », violée par un pauvre type de 32 ans, un peu alcoolisé et vaguement bisexuel, qui avait installé une pergola au domicile familial. Grâce au témoignage d'une amie, à qui Lisa s'était confiée en vomissant ; grâce à l'alerte courageusement donnée par deux profs, qui avaient bien senti que la jeune fille allait très mal ; grâce à l'implication épouvantée de sa mère, qui avait lâché aux gendarmes le nom de l'artisan au « regard bizarre » ; grâce à la déposition rédigée par Lisa, qui l'accusait d'une « tentative de sodomie », son bourreau avait fini par prendre dix ans de prison. Mais ça, c'était en première instance. Quelques années plus tard, à la veille

du procès en appel, la victime veut changer d'avocat et « être défendue par une femme ». Ce sera Alice Keridreux, « trente ans de métier », à qui toute cette affaire semble d'une sordide simplicité jusqu'à ce que sa cliente lui dise la vérité : elle n'a jamais été violée par Marco Lange. Le pauvre type vient de « passer 1195 jours derrière les barreaux pour rien ».

Comment peut-on arriver à une situation pareille ? En sortir sans défigurer la vérité ? Et « parce que les femmes osent enfin prendre la parole pour dénoncer les comportements des hommes », est-ce « le moment » de dire qu'une fille peut aussi mentir ? « S'il y a bien une chose que je sais, une seule, c'est qu'il faut se méfier de ses certitudes », dit l'avocate chevronnée, pour

mieux prendre le parti de « la petite salope » qui lui a fait confiance. On sent qu'elle a plus d'un point commun avec Pascale Robert-Diard (photo), la grande chroniqueuse judiciaire du « Monde », dont le premier roman se révèle vertigineux et ciselé comme un Simeon. Hanté par le spectre de l'affaire d'Outreau, imprégné de toutes les questions posées par le mouvement #MeToo, il décortique parfaitement la terrible banalité du mal, en appuyant avec une redoutable intelligence sur les plaies de l'époque. Le faire avec des mots aussi justes ne peut que faire du bien.

GRÉGOIRE LEMÉNAGER





Famille du média : PQN

(Quotidiens nationaux)

Périodicité : Quotidienne

Audience : 954000

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : Du 20 au 21 aout 2022

P.7

Journalistes : V. B.-L.

Nombre de mots : 221

p. 1/1

ROMANS

PASCALE ROBERT-DIARD

LA PETITE MENTEUSE

L'Iconoclaste, 216 pp., 15 €
(ebook : 20 €).

Un plâtrier est accusé de viol sur une mineure. Il prend dix ans de prison et fait appel. Il clame son innocence. Sept mis plus tard, le procès en appel se profile et la victime, Lisa, désormais majeure, veut être défendue par une femme. Elle confie son dossier à Alice. Quinquagénaire divorcée, mère de deux enfants qui ont quitté le nid, Alice accepte. Il faut faire tourner le cabinet et en plus, *«l'affaire n'était pas compliquée»*. En fait, elle l'est, parce que Lisa a menti. L'appel donnera un coup d'arrêt au cycle infernal de mensonges dont la jeune fille et ses parents sont prisonniers. Pascale Robert-Diard, chroniqueuse judiciaire du *Monde*, raconte dans ce roman très bien cousu un procès *«qui pose beaucoup de questions sur l'époque»*. Comment autant d'adultes ont-ils pu croire Lisa si facilement ? *«Ah ! Parce que c'était mieux avant, quand on ne les croyait pas ?»* lance à Alice la petite amie de son fils. *La Petite Menteuse* est une histoire de fossé entre des générations et un tableau du métier de pénaliste. Alice défend victimes et salauds : *«Accusé ou victimes, ils étaient finalement à égalité de détresse quand ils venaient la voir.»*



V. B.-L.



La Croix - mardi 13 décembre 2022

26

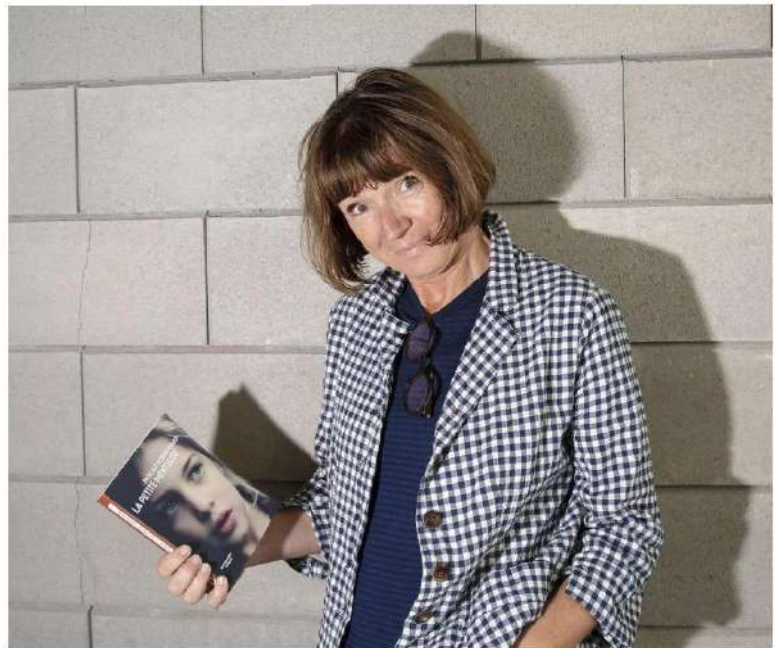
Grand format

À Liancourt, une autrice, des jurés et le Goncourt des détenus



C'est une première édition fort attendue : le prix Goncourt des détenus sera attribué le 15 décembre.

Au centre pénitentiaire de Liancourt (Oise), dix-sept jurés ont rencontré Pascale Robert-Diard, chroniqueuse judiciaire et autrice de *La Petite Menteuse*, en lice pour le prix.



Pour Pascale Robert-Diard, « le gris est une matière judiciaire et romanesque ». Éric Dervaux/Hans Lucas/AFP

Centre pénitentiaire de Liancourt (Oise)
De notre envoyée spéciale

« Pourquoi avoir choisi la fiction pour parler d'un sujet aussi délicat ? », lance d'emblée Denis (1) à Pascale Robert-Diard. En ce lundi de novembre, l'autrice de *La Petite Menteuse*, en lice pour une nouvelle déclinaison du prix Goncourt, est venue échanger avec des détenus du centre pénitentiaire de Liancourt et quelques membres du personnel à l'initiative du projet. Faute de temps, elle est la seule autrice que les participants au Goncourt des détenus rencontreront.

Pascale Robert-Diard raconte son parcours de journaliste au quotidien *Le Monde*, où elle est entrée il y a trente-six ans. En

réponse à Denis, elle explique : « J'avais envie d'entrer dans le bureau d'une avocate, là où je ne vais pas en tant que chroniqueuse judiciaire, d'entrer dans sa tête aussi et d'écrire une plaidoirie. » Pour cette autrice, qui ne se reconnaît pas de « passion pour le fait divers mais pour les trajectoires individuelles », la fiction permet « d'aller plus loin, en prêtant des sentiments, en exprimant des doutes, en inventant des jurés... », tout en gardant la nuance et la complexité.

« *Le gris est une matière judiciaire et romanesque* », affirme Pascale Robert-Diard, autrice de ce livre inspiré de deux faits réels : l'histoire d'une jeune fille qui accuse un homme de l'avoir violée et avoue avoir menti, cinq ans plus tard, lors du procès en appel. Au centre pénitentiaire de Liancourt, qui compte 560 hommes incar-

« J'avais envie d'entrer dans le bureau d'une avocate, là où je ne vais pas en tant que chroniqueuse judiciaire, d'entrer dans sa tête aussi. »

cérés, dix-sept détenus, âgés de 25 à 70 ans environ, ont eu envie d'être jurés : « On ne se sent pas rejetés par la société en participant », livre Sébastien, détenu aide-bibliothécaire. « C'est classe », renchérit son voisin, rappelant que « la prison n'est qu'un lieu de privation de liberté ». Dans la salle poly-

culturelle, ronde et lumineuse, un seul participant porte le masque. Posés au sol, sur le lino bleu ciel, quelques livres : *La Petite Menteuse*, mais aussi *Quelque chose à te dire*, de Carole Fives, ou *Le Mage du Kremlin*, de Giuliano Da Empoli. Quatre jeux d'exemplaires des romans en lice circulent dans les différents quartiers de l'établissement grâce notamment au responsable local d'enseignement (RLE) et à son équipe. « Votre livre montre les défaillances du système, signale Karim, bonnet noir à la main. Lisa, qui accuse cet homme à tort, est trop vite crue... »

« On ne fait pas de la bonne justice avec de bonnes intentions », acquiesce Pascale Robert-Diard. Un participant rappelle « l'importance des éléments à charge et à décharge ». « Il a suffi que le gars soit un peu dragueur, macho et al-

coolique pour en faire un violeur », poursuit Karim en dénonçant les « bonnes intentions de la prof » qui veut aider Lisa mais contribue à accentuer le mensonge. Les *Bonnes Intentions*, c'était d'ailleurs un titre envisagé, confie l'autrice. « Là, on sait d'emblée que Lisa ment », note Sébastien. « Le sujet n'était pas de créer un suspense », répond-elle. Hochements de tête. « L'intérêt de votre livre se situe dans la psychologie de Lisa », avance Denis, féru de lecture et d'écriture.

La conversation se poursuit autour de Lisa, cette petite menteuse que Pascale Robert-Diard avoue avoir eu du mal à aimer. « C'était pourtant important qu'on la comprenne petit à petit pour finir, peut-être, par la trouver courageuse... » « Elle ne semble pas avoir de remords, comment peut-on l'aimer ? », réplique un lecteur en polaire noire. ●●●

La Croix - mardi 13 décembre 2022

Grand format

27

L'autrice a échangé avec les jurés de Liancourt, dix-sept détenus âgés de 25 à 70 ans, qui avaient jusqu'au 21 novembre pour choisir leurs trois livres préférés parmi la sélection. Fanny Magdelaine



●●● « On peut interpréter son aveu de différentes manières », renchérit cet autre juré qui n'a pas encore fini le roman. « Est-ce qu'on est coupable quand on ment à 15 ans ? », demande l'autrice. « Le bonhomme a perdu cinq ans de sa vie quand même... », rétorque Laurent, en s'avançant sur sa chaise en plastique. D'accord, elle s'est rattrapée, mais Marco, personne n'a de compassion pour lui. »

Pascale Robert-Diard souligne comment les rôles s'interchangent : « Lisa devient coupable d'un mensonge. » Et le fameux Marco est innocenté. « Je vous ai vue sur Arte et j'apprécie votre voix iconoclastique, du nom de votre éditeur », salue Denis. « Il s'agit juste d'une histoire particulière et tant mieux si elle fait réfléchir, répond l'intéressée, avant de citer une phrase prononcée par l'avocate de son livre qui s'adresse à la copine de son fils : « Tu vois, j'ai trente ans de métier. Et s'il y a bien une chose que je sais, une seule, c'est qu'il faut se méfier de ses certitudes. » Ça, je le revendique. »

L'échange se poursuit sur cette ère post #MeToo. La journaliste rappelle l'importance de la présomption d'innocence et de la prescription : « Et c'est justement parce que cette révolution est essentielle qu'il faut tenir ces principes. » Pas-

« Est-ce qu'on est coupable quand on ment à 15 ans ? », demande l'autrice. « Le bonhomme a perdu cinq ans de sa vie quand même... », rétorque Laurent, en s'avançant sur sa chaise en plastique. »

cale Robert-Diard, mère de trois garçons, évoque cette figure récurrente de « la fille qui a déjà ses seins au collège ». « Elle accuse Marco à tort parce qu'elle est crucifiée sous

les regards », avance Denis en retour. À ce jour, certains détenus ont lu jusqu'à neuf romans de la sélection, d'autres cinq, trois... « Moi, je suis un nouveau lecteur, confesse un jeune détenu. Je lis depuis trois mois. » La confiance ravit l'autrice, heureuse, elle aussi, de cette nouvelle catégorie du Goncourt.

L'échange part sur un autre de ses romans, *La Déposition*, bientôt adapté en mini-série sur Arte et dans lequel elle expose l'affaire de la disparition mystérieuse en 1977 à Nice d'Agnès Le Roux. Le plaisir d'échanger est réel, dans une ambiance calme et détendue. Les bips du téléphone de Virginie, la surveillante pénitentiaire, ne détournent pas l'attention de l'auditoire.

Denis, décidément intarissable, évoque le livre de Michel Foucault

sur les conditions de détention. L'autrice embraye sur le rôle clé de l'Observatoire international des prisons (OIP) et du contrôleur général des lieux de privation de liberté. Il est encore question, pêle-mêle, du film *Les Risques du métier*, des goûts littéraires de l'invitée – « *Simenon et Annie Ernaux, une autrice à lire* » –, de *Thérèse Desqueyroux* et Mauriac, « surnommé Saint-François-des-Assises », précise Denis... D'écriture, aussi. « Pour la chronique judiciaire, il faut écrire juste, travailler les mots », confie Pascale Robert-Diard qui rédige ses articles la nuit. Et après *La Petite Mentreuse* ? L'autrice reste vague, « J'ai des idées de sujets... » La rencontre a duré plus de deux heures.

Avant de filer enregistrer l'émission « La Grande Librairie »,

Pascale Robert-Diard se prête volontiers aux dédicaces, propices aux échanges plus intimes. « Vous avez vraiment été abordable, ça n'est pas toujours comme ça », lui glisse Virginie, capitaine pénitentiaire, et lui demande une dédicace pour « l'ensemble du bâtiment B ».

Les détenus avaient jusqu'au 21 novembre pour choisir leurs trois ouvrages préférés avant de délibérer avec le centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), seul autre établissement de la Direction interrégionale de Lille qui participe à l'aventure. Ici, *La Petite Mentreuse* figure dans le tiercé de tête. Mais pas en pole position. La rencontre avec son autrice pourrait-elle changer la donne ? « Cet échange était vraiment bien mais ce n'est pas ça qu'on nous demande, répond Sébastien, sérieux. Mon livre favori reste *Sa préférée*, de Sarah Jollien-Fardel. » Un avis qui semble partagé. « Ce prix, c'est valorisant pour nous mais est-ce que ça l'est pour l'auteur ? Et le bandeau rouge "Goncourt des détenus" va-t-il attirer les lecteurs ? », s'interroge Sébastien. Réponse après le 15 décembre. Fanny Magdelaine

(1) Les prénoms des détenus ont été modifiés à leur demande ou à la demande de l'administration pénitentiaire

repères

Des centaines de détenus emportés par la lecture

À l'occasion du premier prix Goncourt des détenus, des personnes incarcérées vont désigner leur propre lauréat, à l'instar des lycéens. Ce nouveau prix, porté par le Centre national du livre (CNL) et la direction de

l'administration pénitentiaire, sous le haut patronage de l'Académie Goncourt, a été lancé alors que la lecture a été déclarée « grande cause nationale » de l'année 2022 par le président de la République.

Plusieurs centaines de détenus de 31 établissements pénitentiaires sur tout le territoire national ont lu les quinze romans sélectionnés et

devalent en choisir trois.

Chaque établissement, représenté par une personne détenue, a ensuite défendu à la mi-novembre les trois livres retenus par son groupe au niveau interrégional.

Jeudi 15 décembre, après les délibérations nationales, le nom de la gagnante ou du gagnant de ce premier Goncourt des détenus sera rendu public.